

Accusé de réception en préfecture
021-212102313-20110929-VD20112909-39-DE
Date de signature : 05/10/2011
Date de réception : 06/10/2011

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

39

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 29 septembre 2011



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : Mme POPARD - M. MAGLICA - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. BROCHERIEUX - M. DUGOURD

Membres excusés : M. DESEILLE (pouvoir Mme REVEL) - Mme TROUWBORST (pouvoir Mme JUBAN) - Mme BERNARD (pouvoir Mme POPARD) - M. HELIE (pouvoir M. DUGOURD) - M. AYACHE (pouvoir Mme MILLE) - M. OUAZANA (pouvoir M. BOURGUIGNAT)

Membres absents : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. DUPIRE - M. PRIBETICH - Mme GARRET-RICHARD - M. ALLAERT - M. LOUIS - Mme MODDE - Mme VANDRIESSE

OBJET

DE LA DELIBERATION

Musées - Services éducatifs et ateliers d'enfants - Année scolaire 2011-2012 - Demandes de subventions

M. BERTELOOT au nom des commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Les services éducatifs et ateliers mis en place dans les musées depuis de nombreuses années permettent aux enfants de Dijon et du département de découvrir différentes disciplines artistiques ou scientifiques.

Conduites en liaison avec l'Education Nationale, ces actions sont complétées par des activités proposées en dehors du temps scolaire.

L'Etat et les collectivités territoriales qui bénéficient de ces services sont susceptibles d'apporter leur concours financier à ces activités.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1- solliciter, au taux le plus élevé possible, l'ensemble des subventions susceptibles d'être attribuées à la Ville, pour les activités des services éducatifs et ateliers d'enfants des musées proposées, au titre de l'année scolaire 2011 - 2012;

2- m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ